9 octobre 2008

INFORMATION

<u>Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes</u> mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

PROLOGUE

DECLARANT: Georges SEBAN, Administrateur INSTRUMENT FINANCIER: Actions NATURE DE L'OPÉRATION: Cession DATE DE L'OPÉRATION: 29 septembre 2008 DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION: 5 octobre 2008 LIEU DE L'OPÉRATION: Euronext PRIX UNITAIRE: 1,12 € MONTANT DE L'OPÉRATION: 1 120 €

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."